

Ouverture de la séance à
20 h 30.

Présents :

**Jonathan ARS,
Bernard BACON,
Lionel GOSSE,
Christian LEMOINE,
Nicolas LOUBIER,
Hélène MARTIN,
Romain NAUTON,
Bernadette PASCAL,
Jean-Claude PEPIN,
Corinne RICOU-LAFONT,
Gilbert SERODES.**

Absents :

Néant

Rédacteur :

Christian LEMOINE

Secrétaire de séance :

Lionel GOSSE

Fin de séance à

22 h 30.

Réunion du conseil municipal du 27 juin 2015.

Table des matières

1	Ordre du jour.....	1
1.1	Convention d'adhésion au service retraite du Centre de Gestion	1
1.2	Demande subvention Jeunes Agriculteurs Lozère : Fête de la terre.....	1
1.3	Amendes de police 2015	1
1.4	Appel à candidature : « composter dans votre village »	1
1.5	Fermeture et réouverture des vannes d'eau	2
1.6	Fontaine de Pissepeau.....	2
1.7	Contrats territoriaux.....	2
1.8	Parc Naturel Régional.....	2

1 Ordre du jour

1.1 Convention d'adhésion au service retraite du Centre de Gestion

20 € par dossier de retraite, pour les employés de mairie.

Délibération Accord unanime

1.2 Demande subvention Jeunes Agriculteurs Lozère : Fête de la terre

Proposition de subvention de 200 €.

Délibération Accord unanime

1.3 Amendes de police 2015

Restrictions de la contribution des amendes de police aux seuls éléments
concernant la sécurité.

Proposition : installation de filets pare-neige.

1.4 Appel à candidature : « composter dans votre village »

Composteurs « de quartier », « pavillon de compostage » : proposition du
conseil général d'achat de matériels de compostage à prix modique. Mais
pas de proposition de solution d'évacuation du compost généré.

**Délibération Demande de renseignements
complémentaires, mais globalement
Saint-Symphorien a priori peu
concerné...**

1.5 Fermeture et réouverture des vannes d'eau

Proposition de facturation des actes d'ouverture et fermeture des vannes (opérations peu utiles et contraignantes pour les employés de mairie).

Délibération 15 € la prestation, et note de recommandations de protection des compteurs.

1.6 Fontaine de Pissepeau

Les travaux de réfection sont en cours.

1.7 Contrats territoriaux

Pour la période de 2016-2017.

Demandes de subvention pour les aménagements de villages, la mise en place de panneaux photovoltaïques ou l'enfouissement de réseaux auprès du conseil départemental, qui renvoie aux contrats territoriaux. Nécessité d'établir des « fiches-projets » auprès de la communauté de commune pour obtenir des subventions.

Projets : enfouissement ou rénovation des réseaux à Ancette et Verrières, décrépissage de l'église de Chams, eau et assainissement à Chams, aménagement d'un musée d'art sacré, ...

1.8 Parc Naturel Régional

Conclusion de la Commission d'enquête publique en date du 5 juin 2015 : **avis favorable sans réserve** (le plus haut niveau d'approbation).

Proposition d'approbation sans réserves à la charte du Parc Naturel Régional des Sources et Gorges de l'Allier, et d'adhésion au Syndicat mixte du Parc Naturel des Sources et Gorges de l'Allier.

Délibération Accord unanime.